

A dextre, parti de..... à 3 pals de..... au chef de..... chargé de trois hydres de.....; à senestre, mi-coupé au 1 de..... au lion rampant de.....; au 2 parti de..... plein; parti de..... à 3 fasces de.....

Joyeuse porte : pallé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules, chargé de trois hydres d'or. Ces armes qui sont bien celles qui figurent sur notre pierre tombale nous ont été signalées, avec sa bienveillance habituelle, par M. le comte de Charpin-Feugerolles.

Les renseignements historiques donnés sur cette illustre maison par le P. Anselme et par Moréri, viennent à l'appui de cette opinion et nous apprenons, par les ouvrages de ces deux auteurs, « qu'en 1504, Francoys de Joyeuse, seigneur « de Bothéon et de Préaux, épousa Anne de Gaste, dame « de la Barge... »

Nous croyons reconnaître les armes écartelées de Gaste et de Bernières dans la partie senestre du blason.

Gaste, parti d'or plein, parti d'azur à trois fasces de pourpre.

Bnières, de gueule au lion d'argent, rampant et appuyant sa patte dextre sur un tronc écoté d'or et pour devise : *Ab Feuge!* (*Arm. du Dauphiné*, par Rivoire de la Bâtie, p. 263, et *Nobil. du Dauphiné*, par Guy Allard, p. 48 et 153.)

Gaste et Bernières seraient alors les aïeux maternels du défunt. Le nom qui manquait à notre inscription est retrouvé et nous pouvons la lire de la façon suivante :

*Cy gist noble Gaston, filz de noble et puissant seigneur Francoys de Joyeuse et de Banzac? qui trespassa le xviii d'octobre mil cinq cents et dix.*

« Randon de Châteauneuf, nous dit le P. Anselme, fut « seigneur de Joyeuse, à cause de sa femme, Vierre « d'Anduze, dame de Joyeuse après Bernard d'Anduze,